



REGLEMENT COUPE PACA 2019

(Sous l'égide du Comité Régional de Grand SUD/PACA de la FFC)

1- DEFINITION

La Coupe PACA de VTT XCountry 2019 prend en compte les manches qui ont été définies au calendrier VTT (paru sur le site officiel FFC GrandSUD).

La coupe PACA VTT s'étend du 15 février au 1^{er} juillet, toutes les épreuves organisées en dehors de ces dates ne pourront prétendre à faire partie de la coupe. Chaque département devra si possible proposer au moins une manche et au maximum 2 soit 12 manches maximum.

La meilleure des 2 par département servira de support pour les qualifications aux Championnats de France de VTT Country soit 6 manches plus le championnat régional.

Chaque épreuve comportera un classement par points.

Cette coupe est ouverte aux coureurs des autres comités FFC, des fédérations affinitaires, aux non-licenciés et aux coureurs étrangers, ils seront classés sur la journée mais ils ne seront pas classés au général.

Ce règlement est valable pour le Championnat Régional PACA.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle des commissaires pour l'application du présent règlement.

2- PARTICIPATION

La Coupe PACA est ouverte à tous les compétiteurs et compétitrices détenteurs d'une licence délivrée par la FFC.

Pour les NON Licenciés, possibilité de prendre sur place une licence Accueil à 15 € (validité 1 mois), ou une carte d'assurance journalière dont le coût est de 8 € pour une participation unique.

La présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition valable de moins de 1 an est OBLIGATOIRE.

La présentation d'une licence affinitaire permet de ne pas présenter un certificat médical à la seule condition que ce soit mentionné sur celle-ci.

Seuls les licenciés FFC PACA pourront prétendre au titre de Champion Régional.

3- CIRCUIT et RECONNAISSANCE

Chaque épreuve se déroulera sur un circuit de qualité comprenant assez de bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs, un ouvrier conseillé et un fermier obligatoire.

La CRVTT se réserve le droit de regard sur le circuit et l'organisation générale afin de garder une cohérence entre les manches.

A Partir de la Catégorie Cadet et jusqu'à la catégorie Master, le circuit sera tracé sur une boucle de 8 kms maximum (de 15 à 20 minutes le tour) avec un fléchage ou balisage parfait, de la descente technique (échappatoire si nécessaire), des montées sélectives et des monotraces.

Un petit tour (ou Start Loop) de 2 à 4 kms, faisant partie du circuit, est **OBLIGATOIRE et doit être également prévu pour certaines catégories.**

Pour les catégories Minimes, Benjamins, Pupilles, un tracé sur une boucle de 5 kms maximum comprenant des difficultés adaptées à leur niveau ; ils ne pourront en aucun cas courir sur le tracé comportant les mêmes difficultés que les catégories supérieures, mais ils peuvent cependant en emprunter certaines parties.

Pour la catégorie Poussins, une boucle d'environ 2 kms ludique et mettant en valeur les qualités d'un jeune VTTiste.

Une zone d'assistance devra être matérialisée afin de permettre aux coureurs de réparer si besoin. La zone devra si possible être double et située à la moitié du parcours.

Si toutefois une casse survenait au moment du départ et à maximum 200m de la ligne, le pilote pourra réparer sur place avec assistance si nécessaire après autorisation du commissaire.

Les pilotes ne seront en aucun cas autorisés à reconnaître le parcours durant les périodes de courses sous peine de disqualification.

Les reconnaissances seront autorisées la veille, le jour de l'épreuve jusqu'à 9.00, puis de 12.00 à 14.00.

L'organisateur s'assurera que le tracé soit balisé dès la veille du jour de la course.

Pour les RAIDS et les courses longue distance, les mêmes dispositions sont applicables en termes de sécurisation du circuit et de qualité du balisage.

4- CATEGORIES

| CATEGORIES | AGE | TEMPS DE COURSE |
|-------------------|--------------------|------------------------|
| POUSSINS | 7 à 8 ans | 15 min maximum |
| PUPILLES | 9 à 10 ans | 10 à 20 min |
| BENJAMINS | 11 à 12 ans | 20 à 30 min |

| | | |
|------------------------|-----------------------|--------------------|
| MINIMES | 13 à 14 ans | 30 à 45 min |
| CADETS H&F | 15 à 16 ans | 45 min à 1h |
| JUNIORS H&F | 17 à 18 ans | 1h à 1h15 |
| DAMES | 19 ans et plus | 1h15 à 1h30 |
| ESPOIRS H | 19 à 22 ans | 1h15 à 1h30 |
| SENIORS H | 23 à 29 ans | 1h15 à 1h30 |
| MASTER 30 | 30 à 39 ans | 1h15 à 1h30 |
| MASTER 40 | 40 à 49 ans | 1h15 à 1h30 |
| MASTER 50 | 50 ans et plus | 1h15 à 1h30 |

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories.

Pour les temps de course, l'organisateur devra avec l'aval des commissaires se caler sur le temps de course le plus bas pour chaque catégorie.

5- ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront se faire en ligne via le site de la FFC PACA et son module de paiement sécurisé.

Les inscriptions seront closes le jeudi 20h, précédent la course.

Les inscriptions sur place seront possibles moyennant une majoration de 5€ à partir de cadets, les catégories minimales, benjamins, pupilles, poussins ne seront pas soumises à cette majoration.

Tarifs des engagements :

- Poussins : 6€
- Pupilles : 8€
- Benjamins : 8€
- Minimales : 11€ par internet et sans majoration sur place
- Cadets : 11€ par internet et 16€ sur place
- Juniors, Dames, Seniors, Espoirs, Master : 17€ par internet et 22€ sur place
- Non licenciés, affinitaires : 30€ (22€ + 8€ d'assurance) + 2€ caution de plaque

6- MATERIEL, EQUIPEMENTS et ASSISTANCE TECHNIQUE :

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels et des protections qu'ils utilisent.

Les concurrents devront porter obligatoirement de façon très visible les autocollants et les plaques de cadres portant le nom du sponsor. Le non-respect de ces emplacements réservés entraînera le refus de départ.

Les pilotes devront s'aligner au départ avec le maillot de leur club ou de leur team comme inscrit sur leur licence.

Le port du casque rigide avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée

de l'épreuve ainsi que pendant les reconnaissances.

Assistance technique :

L'assistance technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre.

Le changement de vélo est strictement interdit durant toute l'épreuve.

Tout participant qui bénéficiera d'une aide extérieure matérielle en dehors de la zone d'assistance définie sera disqualifié, hormis jusqu'à 200 m de la ligne de départ et au moment du départ uniquement, et après en avoir informé le juge au départ.

Le remplacement de roues entre concurrents en course est interdit sous peine de disqualification.

Sur le circuit, à part les concurrents, seules les motos ou VTT officiels de l'organisation sont admis et dont les pilotes porteront un signe distinctif (chasuble, plaques distinctives, ...).

7- ACCUEIL, CONTROLE et ATTRIBUTION DES NUMEROS

L'accueil, les inscriptions et le contrôle des licences des concurrents se dérouleront sur chaque manche dès 7h30 pour toutes les catégories et se clôtureront à 14h30.

Chaque CONCURRENT doit se présenter en personne aux inscriptions munis de sa licence, sa plaque et devra signer la feuille d'émargement.

Attribution des numéros de plaques :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à chaque compétiteur. Les numéros seront attribués par tranche définie pour chaque catégorie et ce pour l'année en cours.

Le coureur recevra le numéro ainsi que la plaque correspondante qui lui sera attribué lors de sa première participation à la coupe PACA 2019, la plaque deviendra alors sa propriété moyennant la somme obligatoire de 2€, il devra la présenter à chaque épreuve sur laquelle il se sera inscrit.

8- MISE EN GRILLE, DEPARTS ET PROCEDURE

La ligne de départ est matérialisée au sol. On pourra placer au minimum 8 concurrents par ligne et 20 maximum.

La mise en grille de la première manche se fera par ordre du classement général de la coupe PACA 2018.

Pour les 1^o année de chaque catégorie à partir de Cadets et jusqu'à Masters, ils seront réintégrés dans les lignes selon la proportion suivante : 2/3 classement général N-1, 1/3 de 1^o année en utilisant leur résultat régional de l'année N-1.

À partir de la 2^o manche, elle se fera en fonction du classement général au scratch de la coupe PACA.

Aucun remplacement sur les lignes ne pourra être demandé, sauf pour les détenteurs de maillots FFC/UCI distinctifs : Champion de France, d'Europe, du Monde ou Olympique en titre.

Les départs seront donnés au coup de sifflet de l'arbitre selon la procédure FFC VTT après la mise en grille.

Les coureurs devront avoir au moins un pied au sol durant la procédure.

Horaires de départ :

- 09h00 : Juniors H (1H15 max), Seniors H, Espoirs H (1H30 max)
- 10h45 : Cadets, Cadettes, Promo (1H max)
- 11h45 : Juniors F(1H15 max), Dames, Master30, Master 40, Master 50 (1H30 max)

13H30 : PROTOCOLE (les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés)

- 14h00 : Minimes (45' max)
- 15h00 : Benjamins (30' max)
- 15h30 : Pupilles (20' max)
- 16h00 : Poussins (15' max)

16H30 : PROTOCOLE (au minimum les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés)

La ligne d'arrivée sera matérialisée au sol, elle peut être identique à celle du départ.

Les coureurs affichant au moins un tour de retard seront arrêtés dès l'arrivée du premier de leur catégorie et seront classés en fonction du nombre de tours effectués.

9- MODIFICATIONS, CONTROLE et CLASSEMENTS

Deux arbitres désignés par le Comité Régional PACA, seront chargé de valider chaque manche et ce, en collaboration avec le responsable des classements informatiques.

Seul le collège des arbitres, en accord avec l'organisateur, se réserve le droit de modifier le programme de la course (météo, parcours...).

Les résultats de l'épreuve, ainsi que le classement général provisoire seront diffusés à l'ensemble des clubs ayant participé à celle-ci, sur leur messagerie électronique, dès le soir de l'épreuve.

La validation, sera effective dès parution sur le site Internet *www.ffcpaca.com*, et dans le journal officiel.

LES CLASSEMENTS

CLASSEMENT INDIVIDUEL JOURNALIER

Ce classement sera effectué pour l'attribution des récompenses par l'organisateur par catégorie : garçons et filles des poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets, juniors, puis dames, espoirs H, seniors H, master 30, master 40, master 50.

Le barème suivant sera appliqué pour chaque épreuve (classement scratch).

Les abandons dans une épreuve marqueront la moitié des points du dernier coureur classé.

Attention : un abandon est un coureur qui prend le départ de l'épreuve et ne termine pas celle-ci (sur une chute, problème médical ou incident mécanique).

Un coureur absent (qui n'a pas signé la feuille d'émergement) ne peut marquer aucun point : c'est un non partant.

| Places | Points | Places | Points | Places | Points | Places | Points |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|------------|--------|
| 1 | 160 | 21 | 83 | 41 | 37 | 61 | 17 |
| 2 | 150 | 22 | 80 | 42 | 36 | 62 | 16 |
| 3 | 145 | 23 | 77 | 43 | 35 | 63 | 15 |
| 4 | 140 | 24 | 74 | 44 | 34 | 64 | 14 |
| 5 | 135 | 25 | 71 | 45 | 33 | 65 | 13 |
| 6 | 131 | 26 | 68 | 46 | 32 | 66 | 12 |
| 7 | 127 | 27 | 65 | 47 | 31 | 67 | 11 |
| 8 | 123 | 28 | 62 | 48 | 30 | 68 | 10 |
| 9 | 119 | 29 | 60 | 49 | 29 | 69 | 9 |
| 10 | 116 | 30 | 58 | 50 | 28 | 70 | 8 |
| 11 | 113 | 31 | 56 | 51 | 27 | 71 | 7 |
| 12 | 110 | 32 | 54 | 52 | 26 | 72 | 6 |
| 13 | 107 | 33 | 52 | 53 | 25 | 73 | 5 |
| 14 | 104 | 34 | 50 | 54 | 24 | 74 | 4 |
| 15 | 101 | 35 | 48 | 55 | 23 | 75 | 3 |
| 16 | 98 | 36 | 46 | 56 | 22 | 76 ->79 | 3 |
| 17 | 95 | 37 | 44 | 57 | 21 | | |
| 18 | 92 | 38 | 42 | 58 | 20 | 80 -> 89 | 2 |
| 19 | 89 | 39 | 40 | 59 | 19 | | |
| 20 | 86 | 40 | 38 | 60 | 18 | 90 et plus | 1 |

LES CLASSEMENTS GENERAUX

CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

Le décompte final des points attribués à chaque coureur pour l'établissement du classement général se fera sur tous les résultats points acquis.

Chaque coureur ayant participé à toutes les manches de la Coupe PACA se verra accorder 2 jokers aux manches pour lesquelles il aura obtenu le moins bon résultat, une manche non participée est une manche à 0, et compte pour un mauvais résultat.

Les points acquis lors du Championnat Régional seront majorés d'un bonus de 50 points pour toutes les catégories, y compris les minimes, benjamins, pupilles, poussins bien que celles-ci ne courent pas pour le titre.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de places de premier, puis de second etc..., sur la totalité des épreuves, puis en dernier ressort, il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche.

CLASSEMENT GENERAL DES CLUBS

Il est établi par l'addition des points obtenus par chaque club sur chaque manche de la Coupe PACA.

Ce classement sera effectué sur chaque manche de la Coupe PACA, il sera pris en compte dans chaque catégorie les résultats de la journée sur les 10 premiers scratch hommes et les 6 premières scratch filles.

Les points comptabilisés sont les points obtenus par le coureur à l'issue de la manche.

10- PENALITES

DEPART REFUSE :

- Non respect des emplacements réservés aux partenaires,
- défaut de plaque,
- Absence de casque ou casque non conforme
- Non port du maillot du club ou du team
- absence d'embouts de cintre.
- non respect des horaires de reconnaissance

MISE HORS COURSE :

- non respect de la procédure de départ
- Absence sur un contrôle de passage ou non respect du parcours
- Circulation en sens inverse du circuit
- Assistance matérielle extérieure
- Non respect d'un signaleur, bénévole ou arbitre.
- Utilisation de moyen de liaison, de musique
- jets de déchets sur le parcours en dehors de la zone technique ou de la ligne d'arrivée

REINTEGRATION EN DERNIERE LIGNE :

- non respect de sa ligne de départ

11- RECLAMATIONS

Pour un fait de course : Dans l'heure qui suit l'arrivée de celle-ci, *par écrit*

Sur le classement : Dans les 30 mn après l'affichage de l'arrivée par le coureur.

Le collège des arbitres règle le différend immédiatement après audition du réclamant.

Les décisions des arbitres sur fait de courses sont sans appel (classement, mise hors course...).

12- OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR, DES ARBITRES ET DU RESPONSABLE

INFORMATIQUE :

- ◆ Prévoir un dispositif de premiers secours
- ◆ Sécurisation parfaite du circuit

- ◆ Faire signer la feuille d'émargement par le COUREUR dans la bonne catégorie
- ◆ Contrôler les licences ou les certificats médicaux
- ◆ Afficher les classements validés par les arbitres après chaque course
- ◆ Adresser les feuilles de résultats, la feuille de recensement des engagements signée par les arbitres et les feuilles d'émargements, le premier jour ouvrable suivant la course accompagnée du règlement des droits d'engagements
- ◆ Régler les frais de déplacement forfaitaire des arbitres, (50€ ainsi que un dédommagement kilométrique équivalent à 0,10€ du km, pas de péage) sur présentation de note de frais,
- ◆ Régler les frais forfaitaires du responsable informatique,

13- QUOTAS ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Les coureurs qui ne sont pas qualifiés par leur classement en Coupe de France peuvent solliciter leur participation pour le Championnat de France en fonction des quotas par catégories attribués au Comité Régional PACA par la FFC selon les modalités suivantes :

1- participation obligatoire au Championnat Régional

2- autres critères : en fonction du quota par catégorie pour chaque comité accordé par la FFC

Une demande écrite auprès du Comité Régional PACA est obligatoire avec le paiement par chèque de l'engagement.

14- RECOMPENSES :

Un maillot de vainqueur de la coupe PACA sera remis au premier du classement général de chaque catégorie lors de la dernière manche, après retrait des 2 plus mauvais résultats obtenus sur la totalité des manches. Les manches non participées comptent pour une manche à 0 et donc un mauvais résultat.

15- RESPONSABLES DES CLASSEMENTS

Les arbitres désignés par la CRVTT PACA valident les classements de l'épreuve.

Le responsable des classements informatisés de la Coupe PACA est :

- Richard Campana (06.88.39.47.37 ou richardcampana@free.fr)

Comité Régional PACA le 13/01/19